

Dakar, le **02 AVR 2014**

Le Directeur Général

DECISION N° 019

Portant affectation de Madame Emilienne KONTE à la Direction de la Formation

VU, l'article 8 des Statuts du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

VU, la Décision N° 022 du 02 septembre 2013 portant réorganisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

VU, la Décision N° 012 du 15 mars 2013 du Président du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général du CESAG,

DECIDE

Article 1

Madame Emilienne KONTE est affecté à la Direction de la Formation en qualité d'Assistante du Directeur.

Article 2

La présente Décision, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter du 1^{er} avril 2014 et sera publiée partout où besoin sera.



Pr. Boubacar BAIDARI